

Présent : Pernot JP, Jacquot JC, Page T, Brizet D, Pernot P, Chopard D  
Excusé : Moine B, Passeron P, Caton F, Guyon C (pouvoir à Chopard D), Guichardon E  
Secrétaire de séance : Chopard D  
Ouverture de la séance 18h20

### **1 Investissement dans du nouveau matériel pour l'école**

Après une fin d'année scolaire riche en événement, l'inspecteur d'académie maintient la 4ème classe sur le RPI de Ormes La Frette grâce à la création d'une section de très petit (moins de 3 ans). Dans ce contexte, le découpage des classes a été revu et pour la classe de La Frette, cette dernière accueillera à la rentrée de septembre les élèves de moyenne et de grande section de maternelle.

Monsieur le maire profite de cette occasion pour signaler qu'il n'a jamais été associé à cette décision et que seules les maîtresses ont réalisé ce découpage.

Ce changement nécessite le réaménagement d'un WC pour l'accueil des élèves de moyenne section. Il a été décidé que les travaux de création d'une marche pour surélever le sol seraient réalisés par Didier durant le mois d'août. Pour information un devis a été demandé et s'élève à 690 €HT.

Il est également nécessaire d'investir dans du nouveau mobilier tables, chaises et couchages pour la sieste, ainsi que dans des jeux. Cet investissement atteint un montant de 1753€. D'où la décision modificative suivante :

- 020 dépenses imprévues -1754€
- 2184-29 mobilier +1754€

Décision approuvée.

### **2 Jeu d'écriture comptable**

L'agent comptable fait remarquer une erreur d'écriture entre le compte investissement et fonctionnement et propose les modifications suivantes :

- \* 2312 +500€
- \* 2313 +500€
- \* 021 +1000€

Décision approuvée.

### **3 Adhésion à e-Bourgogne**

« e-Bourgogne » est une plateforme pour la création de site Internet pour les communes et intercommunalités bourguignonnes.

Il apparaît important que la commune de La Frette puisse se doter d'un nouveau site Internet, mais aussi qu'elle puisse garder la main sur l'agencement et la teneur des contenus. Monsieur le maire en profite pour rappeler que l'ancien site ne peut être mis à jour car l'hébergeur ne le permet plus.

De plus la secrétaire de mairie durant une formation au printemps a pu se former et de se familiariser avec la plateforme e-Bourgogne.

C'est pourquoi il apparaît important d'adhérer à ce service pour un montant de 240€, toutefois avant de prendre une décision ferme et définitive JC Jacquot se propose de regarder de plus près les possibilités que proposent réellement cette plateforme.

### **4 Acquisition d'une remorque**

Afin de faciliter les différents travaux de voirie, de transport... le besoin d'une remorque basculante derrière le tracteur devient une nécessité. Dans ce contexte M Pernot JP a été mandaté pour trouver cette remorque. Il s'est mis en relation avec la commune de Saint Vincent en Bresse qui souhaite vendre la sienne car il ne l'utilise plus. Le prix d'acquisition est fixé à 1000€. (020 -1000€ ; 21578-29 +1000€).

Le conseil municipal donne un avis favorable à cette acquisition.

### **5 Questions diverses**

\* Il est porté à la connaissance du conseil municipal la poursuite des travaux de rénovation des fenêtres du café, travaux devant être réalisés courant de l'automne. La commission bâtiment se propose de faire une visite pour faire un état des lieux de l'état général du bâtiment.

\* Réfection d'une partie de la voirie desservant la Crenière et d'une tête de pont pour un montant de 17200€.

\* Internet : la montée en débit du réseau passe par la création d'une armoire de répartition au bourg à la place actuelle de la cabine téléphonique. Le propriétaire du réseau met en place les démarches nécessaires pour obtenir les différentes autorisations nécessaires.

La séance a été levée par monsieur le maire à 20h00.